

Technicien Supérieur Radioprotection/Surveillance rejets (H/F)

Informations générales

Type de contrat : CDD Technique/Administratif
BAP : Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention
Emploi type : G3C49
Durée du contrat : 12 mois
Date d'embauche prévue : 7 janvier 2019
Quotité de travail : Temps complet
Niveau d'études souhaité : Bac+2 à Bac +3
Expérience souhaitée : Débutant à 5 ans d'expérience
Rémunération : 1 933€ à 2 050€ mensuel

Missions

Au sein du Groupe Sécurité Sûreté Radioprotection et Environnement (SSRE), le(a) technicien(ne) radioprotection sera affecté(e) à la radioprotection opérationnelle et rattaché au chef SPR, par ailleurs PCR de l'installation. Il/elle devra participer aux actions quotidiennes du service SPR en terme de contrôles de premier niveau, contrôles réglementaires régaliens, mesures radiologiques de radioprotection d'installation.

Activités

Dans le cadre de l'exploitation de la nouvelle installation SPIRAL 2 combinée à la surveillance des rejets des installations et à l'exploitation de l'installation d'origine, les missions qui lui seront confiées sont à exercer dans une installation classée « Installation Nucléaire de Base » régie notamment par l'arrêté du 7 février 2012 :

- Réalisation des mesures radiologiques qui incombent au SPR dans le cadre des Prescription Techniques de l'ASN pour la surveillance des rejets de l'installation : réalisation de prélèvements hebdomadaires sur les 2 installations, renfort à la prise en charge des opérations d'entretien, de maintenance et de contrôle des équipements,. Renfort à la mise en place des opérations de maintenance et de contrôles réglementaires des équipements de mesure des stations environnementales. Cette mission s'inscrit dans la prise en charge de cette nouvelle activité et nécessite la mise en place d'un certain nombre d'actions avant de devenir une tâche routinière. Le technicien sera rattaché au SPR puisque l'Ingénieur Environnement est prescripteur.
- Mise en œuvre de la radioprotection opérationnelle à l'occasion de la prise en charge de l'exploitation de l'installation SPIRAL2 (contrôles réglementaires, campagnes de vérification de la conformité du zonage, appui aux contrôles techniques de radioprotection, contrôles de premier niveau dans le cadre des interventions en zone règlementée, suivi dosimétrique, mesures radiologiques, exploitation et contrôles des chaînes de mesure en continu de l'exposition externe et interne, etc).
- Soutien aux autres membres du service qui momentanément devront se libérer pour des projets transverses liés au réexamen de sûreté de l'INB. Il s'agira de prendre en charge des actions quotidiennes du service en termes de contrôles de premier niveau, contrôles réglementaires régaliens, mesures radiologiques de radioprotection d'installation, etc.
- Contrôles semestriels d'étanchéité des sources scellées gérées par le SPR en liens avec la PCR,
- Réalisation des contrôles et essais périodiques des équipements gérés par la SSRE sur l'installation SPIRAL2,
- Suivi des interventions (chantiers, prévisionnels dosimétriques, plans de prévention, retours d'expérience, etc),

Contact : GANIL - Secrétariat Général –
sgn@ganil.fr

Bd Henri Becquerel - BP55027
14076 CAEN Cedex

- Participation à la mise à jour des documents du référentiel dans le cadre de l'exploitation de SPIRAL 2 et donc de l'agrandissement du périmètre de plusieurs activités : contrôles techniques internes et externes, suivi des interventions, zonage, gestion du matériel de radioprotection de SPIRAL2, TCR et UGB.

Compétences

Connaissances et expérience souhaitées en radioprotection d'installation (détection des rayonnements, réglementation INB, contrôles de premier niveau en radioprotection, etc) et/ou en métrologie nucléaire (mesure par spectrométrie gamma, scintillation liquide, comptages alpha – bêta, réalisation de prélèvements, préparation d'échantillons, expression de résultats de mesure et incertitude associée, etc).

Aptitude aux rayonnements ionisants sans contre-indication à la contamination.

Serait apprécié :

Faire preuve d'une aisance relationnelle pour entretenir les échanges avec des équipes internes et externes au groupe. Il/elle doit faire preuve de rigueur dans l'application des référentiels (réglementaires aussi bien qu'interne) et devra pouvoir acquérir de l'autonomie dans la réalisation des tâches qui lui sont confiées. Savoir rendre compte et solliciter l'équipe en cas de nécessité.

Capacités opérationnelles indispensables

Avoir le sens du service puisque l'activité SPR est une activité de support

Contexte de travail

Le GANIL, Grand Accélérateur National d'Ions Lourds, est une Très Grande Infrastructure de Recherche de référence pour l'ensemble de domaines de recherche et de technologie qui utilisent les faisceaux d'ions lourds et bientôt avec SPIRAL2 d'ions légers et neutrons rapides de très haute intensité. Le GANIL est constitué en GIE (CNRS/CEA), avec un effectif moyen d'environ 280 personnes. L'agent recruté en CDD sera rattaché à l'Unité Propre de Recherche du CNRS (UPR 3266) affiliée à l'IN2P3.

Ce laboratoire comprend l'INB 113 regroupant l'installation GANIL d'origine ainsi que l'installation SPIRAL 2. Il est soumis à un référentiel réglementaire strict, contrôlé notamment par l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Dans le cadre d'une augmentation d'activité liée au démarrage d'une nouvelle installation combiné à l'exploitation de l'installation d'origine, les missions qui lui seront confiées sont à exercer dans une installation classée « Installation Nucléaire de Base » régie notamment par l'arrêté du 7 février 2012. Les activités proposées s'exerceront au sein du Service de Protection contre les Rayonnements du GANIL Il/elle sera classé(e) comme travailleur du nucléaire (cat B). Ses missions pourront le(a) conduire à travailler en milieu irradiant et/ou contaminé (port d'Equipements de protection Individuels).